



COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE

# BULLETIN D'INFORMATION

N°2



## Sommaire n°2, décembre 2020

<b>EDITORIAL DU MAIRE</b> .....	3
<b>AUTORITÉS COMMUNALES</b> .....	4
<b>SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DÉCEMBRE 2020 À MARS 2021</b> .....	4
<b>PUBLICITÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	4
<b>ACTUALITÉS COMMUNALES</b> .....	5
<b>MÉRITE COMMUNAL 2020</b> .....	5
<b>NOUVEAUX RÈGLEMENTS COMMUNAUX</b> .....	5
<b>CÔTÉ CULTURE</b> .....	6
<b>CÔTÉ SOCIAL</b> .....	7
<b>PERMANENCE SOCIALE PRO SENECTUTE</b> .....	7
<b>CÔTÉ SPORT</b> .....	7
<b>SAMEDIS DE SKI</b> .....	7
<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CANTONAL</b> .....	8
<b>PISTE CYCLABLE PONT DE PENEY</b> .....	8
<b>ENVIRONNEMENT</b> .....	9
<b>CITÉ DE L'ÉNERGIE – LABEL 2020</b> .....	9
<b>TRAVAUX EN COURS ET RÉALISÉS</b> .....	10
<b>RÉNOVATION DU TENNIS</b> .....	10
<b>CONSTRUCTION DE LA CRÈCHE</b> .....	11
<b>RETOUR EN TEXTES ET EN IMAGES</b> .....	12
<b>EXPOSITION PEINTURE</b> .....	12
<b>SPECTACLE DE DANSE CONTEMPORAINE</b> .....	12
<b>JUBILAIRES 2020</b> .....	13
<b>CLOCHER</b> .....	13
<b>MANIFESTATIONS COMMUNALES À VENIR</b> .....	14
<b>FENÊTRES DE L'ÂVENT</b> .....	14
<b>MANIFESTATIONS COMMUNALES ANNULÉES</b> .....	15
<b>MARCHÉ DE NOËL</b> .....	15
<b>FÊTE DE L'ESCALADE</b> .....	15
<b>REPAS DE NOËL DES ÂNÉ-E-S</b> .....	15
<b>INFORMATIONS UTILES ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES</b> .....	16
<b>CALENDRIER ET INFORMATIONS – DÉCHETS 2021</b> .....	17
<b>AGENDA COMMUNAL</b> .....	20

### Impression

**Éditeur responsable**  
Mairie d'Aire-la-Ville

**Photos et images**  
Bernard Nouvelle, Dominique Nouvelle,  
Christine Rambach, Claire Sneiders,  
©Gregory Batardon, Bibliothèque Genève

**Prochaines parutions**  
Mars 2021  
Juin 2021  
Septembre 2021

**Impression et Tirages**  
Molésion Impressions  
520 exemplaires

**Papier**  
Papier recyclé Nautilus Classic 120gm2

### Mairie Aire-la-Ville

**Coordonnées de contact**  
Rue du Vieux-Four 50  
1288 Aire-la-Ville  
Tél. 022 757 48 29  
[info@aire-la-ville.ch](mailto:info@aire-la-ville.ch)  
[www.aire-la-ville.ch](http://www.aire-la-ville.ch)

**Horaires ouverture public**  
Mardi 15h00 – 19h00  
Vendredi 8h00 – 11h30

L'Exécutif reçoit sur rendez-vous



## *Editorial du Maire*



Vous avez réservé un bel accueil à la première édition du Bulletin d'information communal du mois de septembre et nous vous remercions sincèrement pour vos nombreux messages encourageants qui nous confortent dans l'utilité de ce support de communication locale.

Lors de notre première édition, quelques coquilles se sont malencontreusement glissées... Nous remercions les lectrice-s attentif-ve-s de nous les avoir signalées. Elles ont à présent été corrigées sur la version mise en ligne sur le site internet communal.

Vous découvrirez à la lecture de ce nouveau bulletin que c'est avec grands regrets que nous vous informons de l'annulation en cette fin d'année de différentes manifestations communales, destinées aux aîné-e-s, aux enfants, à leurs familles, mais également à toute la population, en raison des différentes mesures sanitaires à appliquer. Nous sommes navrés de cet état de fait, et nous souhaitons de tout cœur que les évènements qui seront organisés durant l'année 2021 seront encore plus réjouissants.

Mais ce n'est pas pour autant que nous allons baisser les bras : comme chaque année, avec une petite équipe bénévole « *le groupe du sapin* », nous allons décorer et

illuminer notre belle commune pour égayer les longues nuits du mois de décembre et apporter un peu de couleurs en prévision des fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, l'association l'Aire-de-Rien, nous propose une nouvelle fois un calendrier de l'Avent géant dans notre commune. Peut-être vous êtes-vous inscrit-e pour décorer l'une des fenêtres de votre maison ? N'hésitez pas à parcourir nos rues et nos chemins à la découverte des 24 fenêtres qui s'illumineront jour après jour du 1<sup>er</sup> au 24 décembre !

Une autre petite touche positive et colorée, pour vous annoncer que la Commune d'Aire-la-Ville s'est vue décerner le 2<sup>ème</sup> prix au concours intercommunal 2020 des balcons fleuris.

Enfin, au vu de la 2<sup>ème</sup> vague de pandémie que nous traversons, nous vous informons que l'Exécutif a décidé de réactiver le plan de solidarité communale pour les aîné-e-s.

Pour terminer et à l'approche de cette fin d'année, nous vous souhaitons, à toutes et tous de très belles fêtes, une bonne santé et tous nos vœux pour 2021 !

**Dominique NOVELLE**  
Maire

## *Autorités communales*

### *Séances du Conseil municipal décembre 2020 à mars 2021*

Lundi 14 décembre 2020  
Mercredi 27 janvier 2021

Lundi 22 février 2021  
Mercredi 24 mars 2021

---

### *Publicité des séances du Conseil municipal*

#### **Séance du Conseil municipal du 22 juin 2020**

- ✓ Fondation communale les Chouettes  
nomination du représentant du Conseil municipal – M. Ludovic ZBINDEN  
nomination de trois membres élus par le Conseil municipal – MM. Christophe NICOD, Olivier BERTHEAU et Barthélémy ROCH
- ✓ Fondation communale pour le chauffage  
nomination de la représentante du Conseil municipal – Mme Véronique MOULLET-BOUCHARDY  
nomination de deux membres élus par le Conseil municipal – MM. Christophe NICOD, et Raymond ZBINDEN
- ✓ Fondation d'intérêt public communal pour les structures d'accueil préscolaire à Confignon et Aire-la-Ville – approbation des statuts

#### **Séance du Conseil municipal du 23 septembre 2020**

- ✓ Règlements : approbation des règlements suivants :
  - Relatif à l'attribution du Mérite communal (modification)
  - Relatif à la gestion des déchets de la Commune d'Aire-la-Ville (mise à jour en conformité avec la réglementation cantonale)
  - Relatif aux espaces publics de la Commune d'Aire-la-Ville (nouveau)
  - Relatif à la patinoire de la Commune d'Aire-la-Ville (nouveau)
- ✓ Compagnie des sapeurs-pompiers : crédit budgétaire supplémentaire 2020 pour l'achat de casques
- ✓ Association des communes genevoises : approbation des décisions soumises au droit d'opposition des Conseils municipaux

#### **Séance du Conseil municipal du 26 octobre 2020**

- ✓ Nomination des Président, Vice-Président et Suppléant-e-s du bureau de vote pour l'année 2021
- ✓ Délibérations
  - Fondation communale les Chouettes : validation des comptes 2019
  - Fondation communale pour le chauffage : validation des comptes 2019
  - Relative à la résiliation du bail à loyer entre la Commune d'Aire-la-Ville et un locataire – local voirie

#### **Séance du Conseil municipal du 23 novembre 2020**

Le procès-verbal sera disponible dès le 18 décembre sur le site internet de la Commune.

---

### *Ordres du jour – Procès-verbaux*

Consulter le site internet : [www.aire-la-ville.ch/la-mairie/le-conseil-municipal](http://www.aire-la-ville.ch/la-mairie/le-conseil-municipal)

## *Actualités communales*

### *Mérite communal 2020*

Comme chaque année, la Commune d'Aire-la-Ville ouvre l'inscription en vue de l'attribution de Mérites communaux.

Cette distinction récompense une personne, un club, une association, qui par ses actions, activités, résultats ou dévouement, s'est particulièrement distingué-e en faisant honneur à sa Commune.

Pour faire acte de candidature, il faut être domicilié à Aire-la-Ville, évoluer dans les domaines culturel, artistique, humanitaire, social, sportif, environnemental. Vous pouvez participer à titre individuel ou en tant que membre d'une équipe, d'un club ou d'une association.

Le dépôt des candidatures (dossier complet avec coordonnées, descriptif complet de l'activité et/ou résultat) est fixé au 31 décembre 2020, à la Mairie (50, rue du Vieux-Four, 1288 Aire-la-Ville) ou par courriel à [info@aire-la-ville.ch](mailto:info@aire-la-ville.ch). Le règlement est disponible sur le site de la Commune.

---

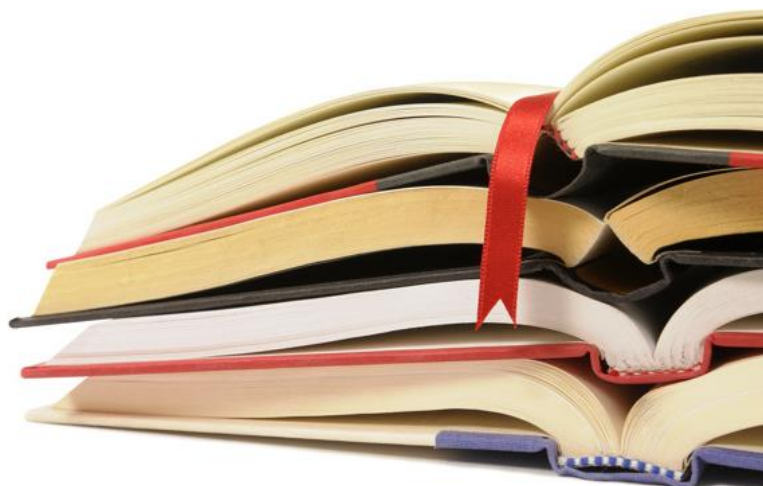
### *Nouveaux règlements communaux*

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 23 septembre 2020, a validé deux nouveaux règlements qui permettront à la Commune d'Aire-la-Ville de mieux gérer l'utilisation des espaces publics et leurs infrastructures, notamment sportives.

En effet, il a été observé, dernièrement, certains débordements, nuisances ou autres manques de respect. Les horaires ont été précisés (en conformité avec le droit cantonal) et le concept de surveillance a fait son apparition ce qui permettra de rappeler aux contrevenants l'importance de respecter consignes et voisinage.

Nous espérons que cette nouvelle réglementation sera suivie et permettra une bonne cohabitation entre utilisateurs et voisinage.

Règlements à retrouver sur le site [www.aire-la-ville.ch](http://www.aire-la-ville.ch)



## Côté Culture

### Offres culturelles – théâtre

Nous vous l'annonçons dans le précédent bulletin d'information, des billets de théâtre sont offerts aux habitants d'Aire-la-Ville, pour une sélection de places pour des spectacles programmés au Forum Meyrin et aux Spectacles Onésiens durant l'année scolaire 2020/2021. Le détail des spectacles est à retrouver sur le site internet communal depuis mi-septembre.



Toutefois, au vu des mesures relatives à la crise sanitaire, certains spectacles ont dû être reportés ou annulés. N'hésitez pas à contacter notre secrétariat pour toute précision.



---

### Cours et activités

Dans le précédent bulletin d'information, nous vous informons du planning hebdomadaire des offres de cours et activités proposés par la vingtaine d'associations communales. En complément, nous vous informons que différents cours, pour les enfants, les adolescents et les adultes sont également donnés par des particuliers dans des locaux communaux ou à leur domicile privé :

#### Cours de Poterie

Mme Maya Dietrich enseigne le modelage et le tournage pour créer des objets utilitaires ou décoratifs. Elle propose également de se familiariser avec l'émaillage. Ses cours sont ouverts aux adolescents et aux adultes, les lundis entre 17h00 et 21h30.

Contact : Maya Dietrich : 022 757 59 37

#### Cours de Piano

Mme Mary Frangoulis, professeure diplômée de la SSPM (Société Suisse de Pédagogie Musicale) propose des cours d'initiation à la musique (dès 2 ans), des leçons de piano individuelles (tous âges, tous niveaux) ou collectives, des cours de culture musicale et d'histoire de la musique.

Contact : Mary Frangoulis-Vauthier 079 230 58 01 / 022 757 56 43

#### Ateliers philo, pleine conscience, coaching études enfants et adultes

Mme Fanny Brander, éducatrice, médiatrice de conflits, coach d'études et coach de vie, animatrice prophilo & méditation, propose des ateliers philo, de la pleine conscience et du coaching d'études pour enfants et adultes. Une intention nourrit toutes ces activités : permettre de relier le corps et l'esprit de chacun-e pour être en lien plus sereinement avec soi et les autres dans les apprentissages de la vie et de l'école-obligatoire et post-obligatoire.

Contact : Fanny Brander 076 378 83 46 / [fanny@coquelicoaching.ch](mailto:fanny@coquelicoaching.ch) [www.coquelicoaching.ch](http://www.coquelicoaching.ch)

#### Cours du soir : langues, arts, développement personnel, corps, informatique, culture générale

Au Petit-Lancy, dans les locaux du Collège de Saussure, la Fondation *Culture et Rencontre* propose un assortiment de cours du soir, une programmation cinématographique ainsi que des cycles de conférence. Active depuis plus de 25 ans, elle a pour objectif de faciliter l'accès à la culture aux adultes de tous âges, de tous milieux et de toutes formations. Elle est subventionnée par les Villes de Lancy, d'Onex et de Plan-les-Ouates, les Communes de Bernex et Confignon, et aidée financièrement par les Communes de la Champagne (Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral). Contact : [www.culture-rencontre.ch](http://www.culture-rencontre.ch)

Sous réserve de toute modification en lien avec l'évolution des mesures sanitaires.  
Retrouvez les mises à jour régulières sur notre site internet : [www.aire-la-ville.ch](http://www.aire-la-ville.ch)

## *Côté social*

### *Permanence sociale Pro Senectute*

Depuis début 2020, une permanence sociale gratuite ouverte à toutes les personnes dès 60 ans domiciliées sur les communes de Aire-la-Ville, Avully, Cartigny, Dardagny et Satigny, est à leur disposition pour leur venir en aide en cas de difficultés dans leurs démarches administratives (AVS, assurance maladie, prestations complémentaires, ...).

Ce projet pilote de permanence de proximité mis sur pied par les cinq communes partenaires en partenariat avec Pro Senectute Genève, sera reconduit en 2021.

Si vous souhaitez prendre rendez-vous, n'hésitez pas à contacter Mme Catarina Vasques, assistante sociale auprès de Pro Senectute Genève, [catarina.vasques@ge.prosenectute.ch](mailto:catarina.vasques@ge.prosenectute.ch) - 022 807 05 81 ou 022 807 05 65. Elle vous accueillera en toute confidentialité.



Les permanences auront lieu en alternance à Satigny, Russin et Dardagny, chaque dernier jeudi du mois de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

---

## *Côté Sport*

### *Samedis de ski*

Traditionnellement, la commission « Sports, loisirs, mobilité douce », organise 2 sorties de ski durant la saison hivernale. Au vu de la situation sanitaire, la commission a décidé, avec regret, d'annuler la sortie de janvier 2021.

Toutefois, la Commission a d'ores et déjà **réservé la date du 27 mars 2021**, dans l'espoir qu'elle pourra être maintenue. Des informations détaillées seront données dans le prochain bulletin d'information.

Nous rappelons déjà que ces sorties sont **réservées aux habitants de la commune, et les enfants en dessous de 12 ans devront être sous la responsabilité personnelle d'un adulte.**

## *Aménagement du territoire cantonal*

### *Piste cyclable pont de Peney*

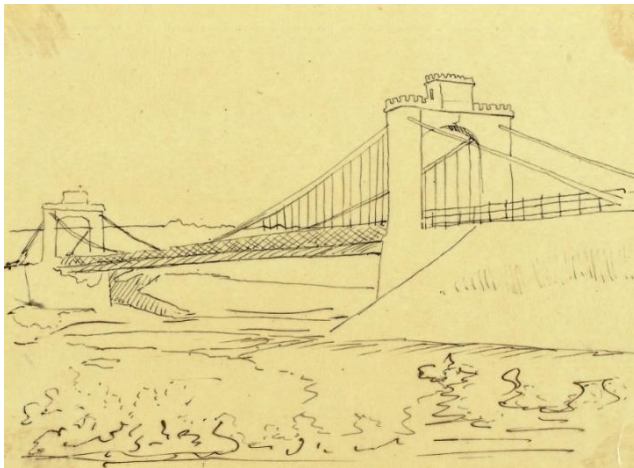
Des travaux de renforcement du tablier du pont de Peney ainsi que l'élargissement des trottoirs (amélioration de la mobilité douce et création d'une piste cyclable) sont prévus à l'été 2021.

Il faut savoir qu'aujourd'hui, le trafic de véhicules circulant sur ce pont s'élève à plus de 14'200 par jour (trafic d'un jour ouvré moyen pour les 2 directions), soit une évolution de 2000 à 2018 de plus de 69%<sup>1</sup>.

Ce projet devrait être présenté par le Canton à la population d'Aire-la-Ville au printemps 2021.



*Construction Pont de Peney 1942 et Rénovation 1994*



*Pont de Peney - 1853 - Centre d'icongraphie Genève*

Ce pont est largement emblématique pour notre commune, puisqu'il figure sur nos armoiries !

En effet, au fil de l'histoire, la traversée du Rhône pour relier les 2 rives d'Aire-la-Ville à Peney a toujours été convoitée. Tout d'abord, c'était grâce à des bacs que les échanges pouvaient avoir lieu entre ces 2 villages. Puis, le premier pont de Peney dont la construction a débuté en 1852, se brisa en 1853 lors des essais de charge et provoqua la mort de 27 personnes. Un pont en bois fut alors construit à cet emplacement, pour être ensuite remplacé par un ouvrage métallique.

Enfin, en 1942, suite à la création du barrage de Verbois, le Rhône a changé son aspect : un lac de retenue, nécessaire à l'ouvrage, a pris sa place et de fait élargi le fleuve à cet endroit. Ainsi, un nouveau pont a dû être construit plus en amont (celui que nous connaissons aujourd'hui), afin d'adapter sa longueur.



<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/document/annuaire-statistique-transports-synthese-donnees-edition-2019/telecharger>



## Environnement

### Cité de l'Énergie – Label 2020

L'énergie est depuis un certain nombre d'années un thème important sur le territoire d'Aire-la-Ville, avec une volonté communale claire de réduire son impact énergétique. Détentrice du label Cité de l'énergie depuis 2012, la commune s'est vue re-certifiée pour la troisième fois en 2020 pour les 4 prochaines années. Aire-la-Ville fait ainsi partie des 19 communes genevoises et des 454 communes suisses à être labellisées ([www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch)).

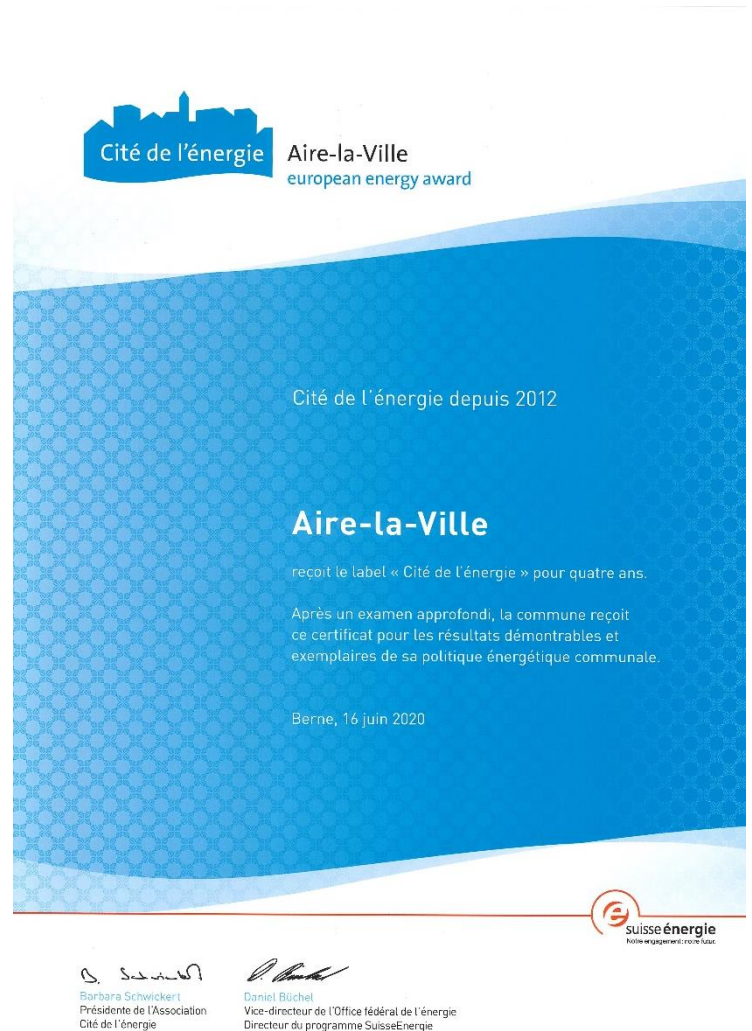
Mais à quoi sert ce label Cité de l'énergie et qu'apporte-t-il à notre commune ? Du point de vue politique, le processus a poussé les autorités à se donner une vision d'avenir en matière d'énergie et de climat, sur la base d'un état des lieux établi par une conseillère externe, à se donner les moyens pour y parvenir, et à mesurer le chemin accompli. Ce qui a été le cas puisqu'à chaque audit la commune a continué à marquer des points.

La **vision** exprime la situation souhaitée pour la commune en matière de développement énergétique territorial à moyen et long terme. C'est une déclaration d'intention qui donne un cap, une direction claire, qui permet de savoir où on va :

**La Commune d'Aire-la-Ville s'engage pour une société à 3000 watts et 3 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant à l'horizon 2030.**

Dans la promotion des énergies renouvelables, indispensables pour atteindre ces objectifs, la valorisation des sources d'énergie locales ou régionales est prioritaire.

Les réalisations de ces dernières années ont été marquées par le renforcement des raccordements au réseau de chauffage à distance. Aujourd'hui, 97% de la population est raccordée à *Cadiom*, la totalité des bâtiments communaux, ainsi que ceux de la Fondation communale du logement *Les Chouettes*. La commune a encore une marge de manœuvre pour augmenter l'efficacité énergétique des installations communales raccordées et vise à diminuer de moitié leur consommation. Les mesures de modération du trafic touchent désormais la plupart des axes, cependant des mesures supplémentaires (chicanes) sont prévues pour ralentir le transit. La commune entend également poursuivre les discussions en vue d'améliorer encore la desserte des bus.



## *Travaux en cours et réalisés*

### *Rénovation du Tennis*



Vous avez certainement pu constater que le terrain de Tennis a récemment fait peau neuve durant le mois de novembre 2020. La décision de rénover cet espace a été prise par le Conseil municipal.

Le comité du TCALV a été associé aux discussions avant la mise en œuvre de ces travaux qui comprennent la réfection totale du court, de la clôture et la pose d'un éclairage.

Si vous aussi vous souhaitez bénéficier de cette infrastructure rénovée offrant de belles conditions de jeu aux membres du TCALV, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de leur club !



## *Construction de la crèche*



La construction du bâtiment se poursuit à un rythme constant, laissant envisager une ouverture de l'exploitation de la crèche pour début 2022.

Au mois de novembre 2020, les éléments préfabriqués des murs, de la charpente et du toit, ont été assemblés et installés à l'aide d'une grue. Et la dalle en béton du 1<sup>er</sup> étage a été coulée.

Dès janvier 2021, les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) en liste d'attente pourront le faire en s'adressant au secrétariat de la Fondation pour la petite enfance Confignon / Aire-la-Ville. Toutes les informations utiles aux modalités d'inscription seront disponibles prochainement sur le site internet de la Commune et au secrétariat de la Mairie.



## *Retour en textes et en images...*

### *Exposition Peintures*



L'exposition de peintures de M. Fabien Bruttin, artiste né et domicilié à Aire-la-Ville, a pu se dérouler comme prévu dans les locaux de l'Ancienne Mairie, durant la première quinzaine du mois de septembre 2020.

Peintures acryliques et à l'huile, savamment et intuitivement mélangées entre différentes étapes de séchage, prennent formes et s'épousent au gré de leurs réactions et de l'expression artistique abstraite de M. Fabien Bruttin. Chacun peut ensuite découvrir, avec son propre regard et sa propre perception, tantôt des



couchers de soleil sur des horizons maritimes, tantôt des paysages montagneux. La luminosité de ces œuvres hautes en couleurs a conquis la centaine de visiteurs venue au fil des jours à cette exposition.



---

### *Spectacle de Danse contemporaine*

Ce 2<sup>ème</sup> événement culturel de cette rentrée scolaire 2020-2021 a pu avoir lieu comme prévu le dimanche 20 septembre en fin de journée.

Malgré la pluie qui s'est invitée à la représentation, le port du masque et le gel désinfectant, plus d'une centaine de spectateurs a assisté à cette performance chorégraphique. L'énergie déployée par la vingtaine de jeunes danseur-e-s nous a permis d'ouvrir nos horizons culturels et ainsi nous faire voyager.



*Répétition spectacle zone sportive Aire-la-Ville  
© Gregory Batardon / Ballet Junior de Genève*

## *Jubilaires 2020*

Chaque année, la Mairie d'Aire-la-Ville organise une cérémonie accompagnée d'un repas, afin de fêter les jubilaires de la commune : noces de diamant, noces d'or, et 70<sup>e</sup>, 80<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup> anniversaire.

Malheureusement, cet évènement qui était agendé cette année tout d'abord au mois de juin puis reporté au mois d'octobre, a dû finalement être annulé avec regret par l'Exécutif. En effet, la période de crise sanitaire que nous traversons ne permet pas d'organiser cette manifestation de partage, d'émotions et de souvenirs. Les jubilaires n'auront, toutefois, pas été oubliés et auront reçu une petite attention livrée personnellement.



Nous adressons tous nos vœux et souhaitons bonheur et santé à toutes celles et ceux qui ont fêté leur 70<sup>e</sup> (9 personnes), 80<sup>e</sup> (6 personnes) et 90<sup>e</sup> (1 personne) anniversaire en 2020, **ainsi que toutes nos félicitations aux mariés pour leurs :**

**Noces de diamant : Claire-Lise et René ZAUGG**

**Noces d'or : Raquel et Enrique CASANOVA  
Christine et Henri DUVILLARD  
Alberte et Mario RUSSO  
Heidi et Pius STANNEK**

---

## *Clocher*

Durant un mois, de mi-octobre à mi-novembre, le clocher de l'église d'Aire-la-Ville a sonné comme à son habitude chaque quart d'heure. Mais peut-être aurez-vous remarqué que les aiguilles de trois de ses quatre horloges avaient disparu ? En effet, elles ont dû être démontées en vue de leur réparation !



## Manifestations communales à venir

### Fenêtres de l'Avent

Comme annoncé dans l'Éditorial, l'association l'Aire-de-Rien, organise à nouveau cette année le calendrier de l'Avent qui parcourra notre village jusqu'au 24 décembre ! Nous nous réjouissons que cet événement puisse se réaliser !!

*Liste des participants aux fenêtres de l'Avent*

1	Famille Pascal RAEMY	Chemin de la Dronde 3
2	Famille BRANDER	Chemin de Chaurion 14
3	Famille Bernard HOWALD	Route Moulin-de-la-Ratte 4
4	Franz et Heidi STANNEK	Chemin du Pré Gicoud 25
5	Famille Ludo ZBINDEN-NOVELLE	Rue du Vieux-Four 8
6	Famille Jean-Philippe FERRERO	Ch du Bois-de-la-Pesse 8
7	Famille Laetitia et Damien GARCIA	Chemin du Pré-Gabet 22
8	Shadya BOUAOUAJA	Chemin du Facteur 2
9	Famille Raphael SARRASIN	Rue du Vieux-Four 35
10	Famille Lawrence MOUAWAD	Chemin des Ecrevisses 1
11	Familles COUTURE & PECK-BUGNON	Chemin de Treulaz 5-5b
12	Famille Willy SCHNEIDER	Rue du Vieux-Four 32
13	Isabelle MESOT	Chemin des Trois-Nants 8
14	Dominique BARLATEY	Chemin de l'Ancienne-Ecole 5
15	Famille CAVALIERI	Chemin des Ecrevisses 8
16	Famille Vincent MAIO	Chemin des Trois-Nants 20
17	Famille Didier HENRIOD	Chemin de Treulaz 13
18	Famille Patrick NOVELLE	Chemin de l'Ancienne-Ecole 4
19	L'Épi (épicerie)	Rue du Vieux-Four 35
20	Famille Isidore CHUDZINSKI	Chemin du Facteur 1
21	Françoise JACQUEMET	Route Moulin-de-la-Ratte 32
22	Marc et Maria NOVELLE	Chemin du Pré-de-Gicoud 31
23	Famille Yannick NOVELLE	Rue du Vieux-Four 6
24	Eglise	Rue du Vieux-Four 50

Contact / organisation : Association Aire-de-Rien  
Par mail : [ass.airederien@gmail.com](mailto:ass.airederien@gmail.com) ou directement à l'épicerie.

## *Manifestations communales annulées*

### *Marché de Noël*

Traditionnellement, un marché de Noël est organisé à la salle polyvalente, le premier dimanche de décembre, par Mmes Maria Cristina Bonoli et Sophie Duvillard, toutes deux artistes et artisanes. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, cette année, cet événement ne pourra pas avoir lieu.

---

### *Fête de l'Escalade*

Nous nous réjouissons d'organiser cette joyeuse fête communale... Mais, les organisateurs – l'association des parents d'élèves (APEALV), les Racletous, l'équipe enseignante et la Mairie – ont dû prendre acte que les mesures sanitaires actuelles ne nous permettent pas de tenir ce type de manifestation. C'est pourquoi, et à regret, la décision a été prise d'annuler cet événement.

---

### *Repas de Noël des Aîné-e-s*

Vu les conditions et les mesures COVID-19 à respecter, c'est également avec regret que l'Exécutif a décidé d'annuler le repas de Noël. Habituellement, plus d'une centaine de convives se retrouve autour d'un bon repas et partage un moment convivial. Toutefois, tous nos seniors recevront une petite attention qui leur permettra de se régaler en petit comité !

---



*Si ces manifestations sont annulées au mois de décembre 2020, peut-être que la neige viendra égayer notre quotidien, pour le plus grand bonheur des enfants ! (photo décembre 2009)*

## *Informations utiles démarches administratives*

### *Carte d'identité*

A la Mairie, aux heures d'ouverture, muni des documents suivants :

- ✓ photo récente, qualité et format passeport (selon exigences fédérales) ;
- ✓ ancienne carte d'identité ou passeport ;
- ✓ livret de famille ou certificat individuel d'état civil ;

(enfant CHF 35.00 / adulte CHF 70.00 – paiement en espèces)

**Les passeports ne sont pas délivrés à la Mairie**, il convient de s'adresser à l'Office cantonal de la population et des migrations : [infos-passeport.ocp@etat.ge.ch](mailto:infos-passeport.ocp@etat.ge.ch)

---

### *Attestation de résidence / domicile ressortissants suisses*

A la Mairie, aux heures d'ouverture, muni d'une pièce d'identité.

(CHF 25.00 – paiement en espèces)

Pour rappel, la feuille du bulletin de vote fait office d'attestation de domicile.

---

### *Etat Civil*

L'État civil de Bernex est le siège de l'arrondissement de l'état civil des communes de la Champagne sous le nom "Arrondissement de l'Etat civil de Bernex".

Pour toute information, concernant les naissances, les mariages, les décès, ainsi que toute question relatives à l'état civil :

Service de l'État civil de Bernex

313, rue de Bernex - 1233 Bernex – 022 850

92 30 – [etat-civil@bernex.ch](mailto:etat-civil@bernex.ch)

Possibilité de commander des actes en ligne

<https://www.bernex.ch/node/3879>

### *Autorisation de manifestation*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour toute manifestation publique, une demande d'autorisation de manifestation doit être adressée à la Mairie.. Les demandes peuvent se faire via un compte e-démarches ou en téléchargeant les documents :

<https://www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation>

Les manifestations publiques doivent respecter les mesures fédérales et cantonales en fonction de l'évolution des mesures sanitaires. Vous trouverez toutes les actualités et démarches sur le lien suivant :

<https://www.ge.ch/document/covid-19-renforcement-mesures-relatives-aux-rassemblements-aux-manifestations-certains-types-etablisements-activites>

---

### *Médailles pour chiens*

Chaque année, les médailles pour chiens sont à votre disposition à la Mairie du début du mois de janvier à la fin du mois de mars. Dès le 1<sup>er</sup> avril, tout chien doit être porteur de la marque de contrôle officielle de l'année en cours fixée visiblement au collier.

Pour plus d'information se référer au lien

<https://www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-controle>

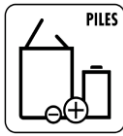
(...suite en page 19)



# Calendrier et informations – déchets 2021

## Trois espaces de récupération

Chemin de Treulaz (Colline aux Oiseaux)  
 Chemin de Mussel (devant la salle polyvalente)  
 Chemin du Pré Gabet (Moulin-de-Vert)



Vous avez également la possibilité d'aller déposer, gratuitement, tous vos déchets recyclables, compostables et encombrants (sauf les ordures ménagères) sur le site de Châtillon, route d'Aire-la-Ville, aux horaires suivants :

	Hiver novembre à février	Été mars à octobre
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi au vendredi	14h00 à 17h00	15h00 à 19h00
Samedi, dimanche, jours fériés	10h00 à 17h00	10h00 à 17h00

## Quelques rappels importants



### Déchets de cuisine

Les personnes qui souhaitent encore obtenir une « petite poubelle verte » peuvent venir la retirer gratuitement à la Mairie.



### Déchets de jardin

Benne à « Compost » : UNIQUEMENT les déchets de gazon, jardin, petits branchages, etc. Ceux-ci seront déposés pêle-mêle dans la benne prévue à cet effet et non dans des sacs en plastique. Il est de plus INTERDIT d'y déposer vos déchets de cuisine et autres matériaux.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de jeter vos déchets verts dans les bois et forêts !



### Papier

Les emballages en carton doivent être DÉCOUPÉS.



### PET

Seules les bouteilles en PET sont à déposer dans les containers signalés. Il est INTERDIT de déposer tout autre plastique.



### Déchets encombrants (meubles) et ferraille

**NOUVEAU – PAS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES** AVEC LES ENCOMBRANTS :

fours, micro-ondes, machines à laver, télévisions, matériel informatique, etc... doivent être rapportés pour recyclage dans les commerces qui vendent ce type d'appareil ou dans les espaces de récupération (ESREC). Base légale : ordonnance fédérale (OREA)



**Les déchets suivants ne sont pas considérés comme des encombrants :**



**Levée tous les derniers jeudis du mois !** A déposer le soir précédent ou le matin (avant 07 h.00) au bord des routes et chemins communaux.

Jeudi 28 janvier	Jeudi 27 mai	Jeudi 30 septembre
Jeudi 25 février	Jeudi 24 juin	Jeudi 28 octobre
Jeudi 25 mars	Jeudi 29 juillet	Jeudi 25 novembre
Jeudi 29 avril	Jeudi 26 août	Jeudi 30 décembre

# Aire-la-Ville

## Points de récupération



Les points de récupération ne sont pas des décharges...  
Merci de respecter la propreté de ces lieux.

### Espace récupération du Site de Châtillon

Gratuit pour tous les déchets issus des ménages (spéciaux, encombrants, recyclables, compostables, etc.)

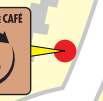
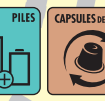
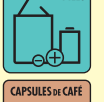
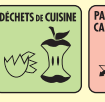
Rte d'Aire-la-Ville - 1233 Bernex  
Téléphone 022 727 05 22

#### De novembre à février

Lundi: fermé  
Mardi au vendredi: 14h00 à 17h00  
Sam., dim. et jours fériés: 10h00 à 17h00

#### De mars à octobre

Lundi: fermé  
Mardi au vendredi: 15h00 à 19h00  
Sam., dim. et jours fériés: 10h00 à 17h00



## *Informations utiles démarches administratives (suite de la page 16...)*

### *Subvention TPG*

La subvention TPG change de forme dès le 04 janvier 2021 !

En 2021, la commune offrira à ses habitants, comme en 2020 une participation financière de CHF 50.- aux juniors, adultes et seniors à faire valoir sur l'achat ou le renouvellement d'un abonnement annuel Unireso ou Léman Pass. Mais désormais tout se passera « en ligne ». Simple et pratique !

Dès le 4 janvier,

1. Connectez-vous sur <https://webshop.tpg.ch/web/guest/action-commune>
2. Saisissez le nom de la commune « Aire-la-Ville » puis sélectionnez l'action Aire-la-Ville Junior, Aire-la-Ville Adulte ou Aire-la-Ville Senior (selon votre âge);
3. Inscrivez-vous à l'action. La Commune recevra votre inscription et la validera sous 48h si vous êtes éligible. La subvention vous sera alors octroyée. Votre réduction sera directement disponible dans votre espace personnel en ligne sur le webshop des tpg. Si vous souhaitez vous rendre en agence tpg (Rive, Cornavin ou Lancy-Pont-Rouge), la déduction sera visible par les conseillers tpg lors de l'opération de vente.

Si vous n'avez pas de compte webshop tpg ? Rien de plus simple, allez sur : <https://webshop.tpg.ch/> et laissez vous guider pour créer un compte personnel qui vous permettra d'acheter votre abonnement en ligne une fois la demande de subvention validée par la Mairie. Vidéo d'aide <https://webshop.tpg.ch/web/guest/faq>

Depuis 2018, tous les abonnements sont chargés, de façon dématérialisée, sur une carte SwissPass.

Rendez-vous sur <https://webshop.tpg.ch/web/guest/swisspass> pour commander une carte SwissPass (si vous n'en avez pas). Vous pouvez aussi vous rendre dans une agence tpg pour commander votre carte SwissPass et acheter votre abonnement après avoir sollicité la subvention communale (étape 3).

**ATTENTION !!!** Pour bénéficier de l'offre en ligne, il ne faudra **EN AUCUN CAS acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de votre commune.** Si vous avez besoin d'aide ou si vous n'avez pas accès à internet, merci de contacter la Mairie ou le service relation clientèle des tpg au 00800 022 021 20 (numéro gratuit).

Pour les personnes au bénéfice d'un abonnement général CFF annuel et qui souhaitent bénéficier de la subvention communale, elles doivent venir à la réception de la Mairie, les CFF ne participant pas à cette proposition « en ligne ».



## *Agenda communal*

### Décembre à avril 2021

#### Décembre

6	DI	Marché de Noël : <b>annulé</b>	Salle polyvalente
11	VE	Fête de l'Escalade : <b>annulée</b>	Village et salle polyvalente
14	LU	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville ou salle Duvillard
16	ME	Repas de Noël des aînés : <b>annulé</b>	Salle polyvalente

#### Janvier

27	LU	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville
----	----	-------------------	------------------------

#### Février

05	SA	Nuit de la Longeole : <b>reportée</b>	Salle Polyvalente
22	LU	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville

#### Mars

12	VE	FIFDH	Avusy
24	ME	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville
27	SA	Samedi de skis	Lieu à définir

#### Avril

17	SA	Troc de printemps	Salle polyvalente
28	ME	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville

Sous réserve de toute modification en lien avec l'évolution des mesures sanitaires.  
Retrouvez les mises à jour régulières sur notre site internet : [www.aire-la-ville.ch](http://www.aire-la-ville.ch)